



Maïs sucré Avertissement No 05 – 3 juillet 2014

Pyrale bivoltine – 1^{re} génération

- Des masses d'œufs, des larves et des dommages de pyrales sont observés dans certains champs.
- Les recommandations émises dans les avertissements précédents demeurent inchangées, sauf pour la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches.

Pyrale univoltine

- Début des captures dans certaines régions.
- Dates de dépistage et de traitements pour plusieurs régions.
- Stratégie d'intervention avec les trichogrammes.

Autres ravageurs du réseau de piégeage

- Aucune capture jusqu'à maintenant.

MAÏS SUCRÉ HÂTIF : 1^{re} GÉNÉRATION DE LA PYRALE BIVOLTINE

Les captures de papillons se poursuivent faiblement dans quelques sites des régions suivantes : Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Laurentides et Montérégie. Du dépistage au champ a été effectué au cours de la dernière semaine dans des champs des régions suivantes : Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Montérégie. Quelques masses d'œufs ont été observées chez un producteur en Chaudière-Appalaches. Des larves tout juste écloses ainsi que des dommages ont été observés dans la Capitale-Nationale. En Montérégie, de petites larves ont été observées dans des croix dans quelques champs.

Consultez l'[avertissement No 04](#) du 26 juin 2014 pour connaître les dates de dépistage et les dates de traitements suggérées pour chaque région. **Pour les municipalités hâtives de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, nous recommandons de débiter immédiatement le dépistage au champ**, le temps chaud des derniers jours ayant accéléré le développement de la pyrale. Rappelons que les traitements doivent cibler les jeunes larves en train de s'alimenter sur les plants de maïs, entre l'éclosion des œufs et l'entrée des larves à l'intérieur des plants.

PYRALE UNIVOLTINE

Les captures de papillons de pyrale univoltine ont débuté dans quelques sites situés dans les régions suivantes : Mauricie, Outaouais, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, Laurentides et Montérégie. Selon ces données de piégeage et le cumul des degrés-jours de croissance, nous prévoyons que **les premières pontes devraient débiter vers le 7 juillet dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie, Montérégie et Outaouais**. Ainsi, les premières larves devraient être observées vers le 12 juillet. **Pour les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent (les municipalités autour de La Pocatière), la ponte devrait débiter vers le 10 juillet**. Ainsi, les premières larves devraient être observées à partir du 15 juillet.

Le fait que les captures de papillons de pyrale univoltine aient débuté presque simultanément dans plusieurs régions est une situation assez exceptionnelle. Cela fait penser aux saisons 2009 et 2013 où les recommandations de dépistage et de traitements étaient divisées en seulement deux grands groupes de régions. Entre autres, le climat particulier que nous avons connu cette saison pourrait expliquer cette situation.

Les champs qui sont particulièrement à surveiller, et à protéger s'il y a lieu, sont les champs de maïs qui auront atteint ou dépassé le stade 6 feuilles durant la ponte de la pyrale univoltine.

Dans le Nord-Est américain, les premières interventions contre la pyrale débutent au stade d'émergence de la panicule. L'IRDA a mené un essai (voir la fiche technique) pour comparer différentes stratégies de début des traitements insecticides en fonction du stade du maïs sucré. Les résultats indiquent qu'il est envisageable de débuter les traitements au stade d'apparition des panicules dans le maïs sucré de mi-saison sans augmenter les dommages aux épis. Le succès de cette stratégie dépend d'un suivi serré au champ et d'une intervention sans délai au moment prescrit. Dans le cas du maïs sucré tardif, les résultats sont moins concluants : le taux d'épis endommagés était de 4 % pour le début des pulvérisations au stade d'émergence des panicules comparativement à 0,8 % pour le début des interventions au stade 8 à 10 feuilles.

Bien que le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) émette des recommandations de traitements à l'échelle régionale, le dépistage champ par champ devrait être privilégié, car il permet de mieux cibler les dates de traitements et même parfois de réduire le nombre de traitements. Il permet d'évaluer l'état d'infestation d'un champ en particulier et de déterminer si un traitement insecticide contre la pyrale du maïs est justifié. Il permet aussi de déterminer le taux de parasitisme par les trichogrammes, s'il y a lieu.

Vous trouverez de l'information détaillée sur la pyrale du maïs dans le bulletin d'information « [Pyrale du maïs dans le maïs sucré : biologie, surveillance, dépistage et stratégies d'intervention](#) ».

Dates de dépistage

À partir de la date indiquée pour l'apparition des premières larves (selon la région), visitez les champs menacés à intervalles réguliers. À cette période, les premières masses d'œufs seront écloses et les jeunes larves auront commencé à cribler les jeunes plants de trous minuscules.

Dates de début du dépistage de la pyrale univoltine, par groupe de régions

Groupes de régions	Début du dépistage des masses d'œufs vers le	Début du dépistage des larves et des criblures vers le
Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie, Montérégie et Outaouais	7 juillet	12 juillet
Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent (à proximité de La Pocatière)	10 juillet	15 juillet

Dates prévisionnelles des traitements insecticides

Consultez le tableau ci-dessous pour connaître les dates d'intervention recommandées pour les stratégies de 1 à 3 traitements appliqués sur des champs qui atteignent le stade 6 feuilles ou plus durant la période de ponte. Rappelons que les traitements insecticides doivent cibler les jeunes larves en train de s'alimenter sur les plants de maïs, entre l'éclosion des œufs et l'entrée des larves à l'intérieur des plants.

Même si des dates prévisionnelles de traitements insecticides sont émises par le RAP, il est fortement recommandé de dépister les champs pour déceler la présence de masses d'œufs, de larves ou de criblures avant de prendre la décision de faire un traitement insecticide. Cela est d'autant plus important pour les producteurs qui optent pour une stratégie à un traitement (comparativement à 2 ou 3 traitements).

Dates prévisionnelles des traitements contre la pyrale univoltine

Régions	Début de la ponte	Nombre et dates des traitements pour ces régions (prévision)*
Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie, Montérégie et Outaouais	Vers le 7 juillet	Stratégie à 1 traitement : 23 juillet Stratégie à 2 traitements : 18 et 25 juillet Stratégie à 3 traitements : 12, 19 et 26 juillet
Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent (à proximité de La Pocatière)	Vers le 10 juillet	Stratégie à 1 traitement : 26 juillet Stratégie à 2 traitements : 21 et 28 juillet Stratégie à 3 traitements : 15, 22 et 29 juillet

* IMPORTANT : ces dates peuvent varier de quelques jours, selon les observations effectuées par les collaborateurs du réseau maïs sucré. Les prochains avertissements vous tiendront au courant de ces changements, s'il y a lieu.

Pour plus d'information sur les traitements insecticides, consultez le bulletin d'information « [Insecticides et fongicides homologués dans la culture du maïs sucré en 2014](#) ».

Stratégie d'intervention avec les trichogrammes

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements insecticides conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements insecticides, qui eux, sont dirigés contre les larves. Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles. Puisque la ponte de la pyrale univoltine devrait commencer autour du 7 ou du 12 juillet (selon la région), les trichogrammes devront être actifs dès cette date dans les champs qui auront atteint le stade 4 à 6 feuilles.

À partir du début de la ponte de la pyrale, vous pourrez mesurer le taux de parasitisme en observant les masses d'œufs sous les feuilles des plants de maïs. Les masses d'œufs complètement noircies sont parasitées par les trichogrammes.

TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Groupe de régions	Semaine débutant le				
	30 juin	7 juillet	14 juillet	21 juillet	28 juillet
Laurentides, Montérégie, Laval, Lanaudière (municipalités hâtives) et Centre-du-Québec (municipalités hâtives)	Les larves de la pyrale bivoltine (1 ^{re} génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés. Pour les Laurentides, cela concerne les Basses-Laurentides.			Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	
Estrie, Mauricie, Outaouais, Lanaudière (municipalités tardives) et Centre-du-Québec (municipalités tardives)	Les larves de la pyrale bivoltine (1 ^{re} génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	Les larves de la pyrale bivoltine (1 ^{re} génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés. Cela concerne les municipalités hâtives de ces régions.			Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	
Bas-Saint-Laurent (à proximité de La Pocatière)				Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	

AUTRES RAVAGEURS DU RÉSEAU DE PIÉGEAGE

En plus de la pyrale du maïs (races bivoltine et univoltine), le réseau de piégeage dans le maïs sucré installe aussi des pièges pour les papillons du ver de l'épi et de la légionnaire d'automne. **Depuis le début de la période de piégeage du ver de l'épi, aucun papillon n'a été capturé jusqu'à maintenant.** Les pièges pour la légionnaire d'automne ont été installés cette semaine; nous vous informerons des captures s'il y a lieu. Le réseau des grandes cultures poursuit le piégeage de la légionnaire uniponctuée et pour l'instant, les captures sont généralement faibles. Ce réseau a débuté récemment le piégeage du ver-gris occidental des haricots et il n'y a aucune capture actuellement.

Rappelons que le piégeage « ferme par ferme » est fortement recommandé pour surveiller l'arrivée du ver de l'épi. Pour plus d'information sur la méthode de piégeage, consultez la vidéo « [Le piégeage d'insectes dans le maïs sucré](#) » ou le bulletin d'information « [Le ver de l'épi du maïs : identification, biologie et stratégie d'intervention](#) ». Pour commander du matériel de piégeage, vous pouvez contacter [Distributions Solida](#) au 418 826-0900.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseure
 Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
 Téléphone : 819 293-8255, poste 4432
 Courriel : brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur
 Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
 Téléphone : 819 371-6761, poste 4612
 Courriel : pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – Maïs sucré – 3 juillet 2014